MORALITY OF CAMPUS

Training for Citizenship Neglected by Schools and Colleges.

Prof. James, of the University of Chicago, Advances Original Ideas in Regard to College Games and Government.

In a paper on "Training for Citizenship in Schools and Colleges," Prof. James, of the University of Chicago, makes an attack on what he called the low level of playground morality among university students and faculties as well as schoolboys. This paper was read and discussion of it held in the last day's session of the annual meeting at New York of the Association of Colleges and Preparatory Schools of the Middle Atlantic States and Maryland, at Columbia university.

Prof. James contended that training for citizenship was neglected by American schools and colleges in their failure to instill high standards of conduct in their pupils and students in their relations to the schools, to the teachers, and to one another in the schoolrooms and playgrounds.

In illustration of what he termed the low level of playground morality, Prof. James cited tricks used to win success in baseball, football and other athletics. He said this was the case among not only schoolboys, but university students, and that even teachers and faculties failed to display a proper high standard in such things, often being as bad as the students. He instanced, also, the habit of cheating in school and college examinations, and the tendency of pupils to set up false standards of ethics and morality.

This, he said, was the natural outgrowth of the despotic and monarchical system of government in schools and colleges, and when a democratic form of government was had, we might look for a change. The best training for citizenship, he contended, was a good, clear, high-toned life in a democratically governed school and college. Besides this, however, systematic instructions in civics, adapted to the age of the pupils, should be given from the kindergarten to the college.

BIG GUNS TAMPERED WITH.

Six of the Breech-Loaders at Jerry's Point Are Rendered Worthless.

It was discovered early the other morning that the eight-inch guns placed in position at Jerry's Point, near Portsmouth, N. H., when the war with the Spanish broke out, had been tampered with and they are now practically worthless. The perpetrators are unknown. The war department was at once notified of the fact and orders were immediately issued to use all efforts to hunt up the guilty parties.

The guns, which are of the improved rapid-fire pattern, are six in number and breech-loading. The carriages have been badly battered and the guns tilted to a position so that the muzzles touch the ground. All the guns have been spiked and breech caps battered with a sledge or heavy iron so that they cannot be closed.

A few weeks ago two men, who had the appearance of being foreigners, spent several days in the vicinity of Jerry's Point lighthouse, near where the guns are. The action of the men caused some suspicion, and visitors were finally forbidden to enter the grounds. While the Spanish prisoners were at Seavey's island, Portsmouth, many of the visitors went to view the guns, and there were rumors that the guns had in one or two instances been tampered with. The guns are not tested at regular intervals, neither are they closely inspected; therefore it is impossible to tell how long they have been in their present condition.

The government employes at the lighthouse refused to make a statement regarding the matter.

HAD TO SHAKE HANDS.

Gens. Shafter and Garcia Meet Face to Face in a New York Hotel.

Gen. Shafter and Gen. Calixto Garcia met face to face the other night in New York city. It was their first meeting since the Cuban commander withdrew with his forces from before the city of Santiago, piqued by what he called a studied slight.

As Gen. Shafter was leaving the corridor of the Fifth avenue hotel Gen. Garcia met him at the door. The meeting could not be avoided. The two recognized each other simultaneously, and for a moment neither knew what to do. Military training had become such a habit, however, that the difficulty was easily solved. They saluted. Suddenly Gen. Shafter extended his hand and smiled.

Garcia, not to be overdone in courtesy and willing to make amends in a measure for his hasty conduct, grasped the hand that was so powerful in Cuba. The two talked in low voices for a few minutes and then each went his way.

Grows Truffles on Scientific Principles

Truffles will soon be cultivated on scientific principles, and are likely to become cheaper. M. Chatin, who discovered that the truffle is a mushroom, has announced to the Acamedie de Sciences at Paris that the Duc de Lesparre, brother of the Duc de Gramont, has found out how it germinates and on what leaves its spores will become fruitful.

Wonderfully Built Bees' Nests.

The upholsterer bee lines her nest with the leaves of flowers, always choosing such as have very bright colors. They are invariably cut in circles so exact that no compass could make them more true.

ATHENS CANNON UNIQUE.

It Is a Double-Barreled Affair and Is the Only One in the World.

The only double-barreled cannon in the world is in the city of Athens, Ga., and within the next few days it will be mounted by the city on College avenue, near the confederate monument. This old cannon is a relic of the civil war, having been invented in 1863 by John Gulleland, an old man living here at that time, who was a member of the Mitchell Thunderbolts, a company organized in this city for the purpose of home defense. The idea of the inventor was a novel one. A 50-foot chain, with the ends attached to the cannon balls, was to be the charge, and when they came out of the cannon the balls were to diverge, draw the chain taut and mow down a whole company.

The cannon was tested one fine afternoon near Athens. One ball got out of the gun ahead of the other and gave a circular movement to the chain, which resulted in tearing up about a quarter of an acre of ground and forcing the members of the company to fly for their lives. No further tests were made, and the only use to which the old cannon has been put since the war has been the firing of political democratic victories.

About five years ago this cannon became lost, and a few days since it turned up in a junk shop in Athens, the owner having purchased it for old scrap iron. The city very promptly bought it and will have it mounted and preserved in good condition. It will be a source of much interest to the large number of northern troops now quartered in Athens, for it is indeed a rare military curiosity, being the only one of its kind in the world.

SUBMARINE BOAT FAVORED.

The Board of Inspection and Survey of the Navy Makes a Report.

A favorable report on the practicability of the submarine torpedo boat Holland has been made to the navy department by the board of inspection and survey. The members of the board were on the Holland during the recent test, and found that the unique craft was all the builders claimed her to be. They recommend, however, that a further test be made under war conditions. This test will not take place for about a month, as, in the opinion of the board, the Holland's crew needs that length of time to become thoroughly accustomed to its duties. According to the board, the crew is somewhat raw, and needs training to insure the proper handling of the boat. The "war test" will be conducted over, or rather under, the mile course. In the center of the course an old vessel will be anchored, and to make the test successfully the Holland must rise to the surface and discharge a torpedo effectively at the hulk, and then disappear beneath the surface. Whether the boat will be accepted by the government will depend on the successful accomplishment of this programme.

POOR BOYS GIVEN A CHANCE.

Sons of London Artisans Win Scholarships at the University of Oxford.

There seems a likelihood of an interesting development in the English educational system. There has long been a cry for a continuous ladder from the board school to the university. Apparently it has now been reared and many feet are on the rungs. Out of seven natural-science scholarships awarded at Oxford in the last six months, three have been won by boys from the People's Palace day schools. These schools are filled with pupils from the public elementary schools, whose parents are of the artisan class of London. An Oxford scholarship is of the value of $400 yearly for four years, and is open to the boys of the whole kingdom. Of these three boys, one goes to Christ church, the most aristocratic college in Oxford, and another to Magdalen, which is very select, proverbially demanding either brains, blood or bullion.

TO PROSPECT FOR GOLD.

Roosevelt Rough Riders Go to Cuba to Search for the Yellow Metal.

Dr. J. W. Longford, of Arizona, and 12 of Roosevelt's rough riders, have gone to San Juan hill, Cuba, to prospect for gold. In an interview at Witchita, Kan., Dr. Longford says:

"Because of its pleasant climate I believe Cuba to be a better gold field than the Klondike. I think Cuba is one of the best prospecting countries in the world. I prospected in Alaska unsuccessfully. I expect to locate a claim on San Juan hill, that a company will be able to work at a large profit.

"I am sure there is gold in paying quantities in the quartz rocks of the hills. Cuba in itself is a virgin country. It has the deepest and finest soil that I ever saw. The highest priced iron worked to-day comes from Cuba."

Electric Shocks in a Well.

When a Bar Harbor well digger complained that he received electric shocks while descending a well in that fashionable resort, his fellow-workmen laughed at him. But when a dog, fastened to a platform, was lowered to the surface of the water he howled piteously for an instant and was dead when hauled to the surface.

Oldest Mathematical Manuscript.

The Rhind manuscript, now in the British museum, is the oldest intelligible mathematical work extant that has ever been deciphered.

Put on White Garb in Winter.

All animals whose habitat is the Arctic regions turn white in winter.

A RADICAL CHANGE.

Catholic Church in This Country to Be Americanized.

Pope Desires That Such Titles as "German," "French," "Italian," "Polish," "Greek" Shall Be Eliminated.

A most important step is under consideration by Roman Catholic prelates in this country, viz.: The Americanization of the church; or, in other words, putting an end to the custom of establishing on American soil Catholic churches which retain the names and languages outside the Latin ritual of the countries from which their parishioners have emigrated.

News of this victory of the "American" wing of the church was given to the priests of the New York diocese by Archbishop Corrigan at a meeting of the synod. He announced that it was the desire of the pope that such titles as "German," "French," "Italian," Polish," "Greek," in connection with Catholic churches in this country should be eliminated, and that the establishment of them should be discouraged.

"The work shall be done," said Father Lavelle, speaking for Archbishop Corrigan, "slowly and gently—almost imperceptibly, but it will be none the less sure of accomplishment."

The American idea was championed by Father Hecker, Archbishop Keane and other prelates favorable to the growth of the church in this country along lines agreeable to the general sentiment of the country. The most obstinate prelates have, it is said, been the Catholics of German birth or descent who have their own churches and schools in which the mother tongue is exclusively spoken and taught.

Controversy over the matter has waxed warm for years, and it was not until recently that the pope made up his mind on the subject.

"It is not a new matter to the church at all," said Father Lavelle, "and decision was not reached until exhaustive study of the situation. Now that word has gone out that 'national churches' are to be discouraged and eliminated, there remains nothing but obedience."

A SPLENDID YEAR'S WORK.

Bureau of Engraving and Printing Makes a Record for Economy and Efficiency.

Claud M. Johnson, director of the bureau of engraving and printing, in his annual report shows that during the year there were 92,979,478 sheets of stamps and government securities printed and delivered at a cost of $1,570,598. This sum, however, includes $12,590 increase of stock, $30,000 paid for machinery, and $6,416 paid to outside employes. Deducting these extra amounts the cost per thousand sheets this year was 47 cents less than last, making a total saving of $43,700. The average number of sheets handled by each employe was 57,290, which is the best record ever made by the bureau and an increase of 56 per cent. over the year 1893. A remarkable record was made by the bureau in supplying adhesive stamps to the internal revenue bureau. In 17 days after the passage of the act, the bureau had delivered 185,390,926 stamps. This work was done in addition to and in connection with the new bond issue and in addition to supplying increased demand for United States notes, silver certificates and treasury notes, as well as the issue of a new series of postage stamps for the Omaha Trans-Mississippi Exposition. The director recommends that the appropriations for printing postage stamps be made direct to the bureau and so settle the point that the government and not private establishments shall do this work.

TOO MUCH GOLD ON HAND.

Government Burdened by a Plethora of the Yellow Metal—Anxious to Get Rid of It.

Holdings of gold in the New York subtreasury continue to be burdensome and the government officials are resorting to all sorts of pardonable artifices to get rid of them. Still they pile up. The statement of the director of the mint that gold is swamping him added to the dismay of the local officials the other day.

"If we were allowed to pay the troops in gold," said a weary guardian of the government exchequer, "it would solve the problem. But we are not. We must pay them in currency, because it is more portable. But gold doesn't carry germs as readily as paper money. Bring that to the attention of Uncle Sam's doctors."

The average holdings of gold in the subtreasury have been heavier in the last year than they have since 1890. The lowest point was reached on September 23, 1893, in the panic, when the holdings of gold were only $8,800,000. On September 20 last there was $110,000,000 in the subterranean vaults at Wall and Nassau streets. There was $87,000,000 the other day.

John Milton.

Of John Milton's ten London residences it is said not one is now left, though two or three have been standing within memory. It is proposed to turn the little churchyard of St. Giles' church, Cripplegate, into a public garden, and to place therein a statue of the poet, whose bones lie in the chancel of the church.

Two Divers Fight Under Water.

In 1792, when the wreck of the Royal George was being examined, two divers quarreled and fought under water. One of the combatants succeeded in breaking the glass of his opponent's helmet.

Long Alphabet.

The Tartarian alphabet contains 202 letters, being the longest in the world.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur du Deuxième District,

Connues comme les Nos 2418 et 2420 rue Orléans (Cottage double), et Nos 2421 et 2423 rue St-Pierre (Cottage double), et Nos 2413 et 2415 rue St-Pierre (Cottage simple et Hangar).

L. E. Rabouin vs Paul Broyard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 58,141.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti. Lesdits lots sont désignés par les Nos Cinq, Six, Quinze, Seize et Dix-Sept. Le lot No Cinq mesurant vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie. Le lot No Six mesurant trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles. Les lots Nos Quinze et Dix-sept mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie entre lignes parallèles. Le lot No Seize mesurant vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de cinquante-sept pieds trois pouces et trois lignes et demie, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur lesdits lots de terre et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, le paiement du billet tiré et souscrit par le défendeur, Paul Broyard, à son propre ordre et par lui endossé pour la somme de trois cents dollars, daté le 27 mars 1893, et payable six ans après sa date avec intérêt au taux de huit pour cent par an date jusqu'au paiement et paraphé Ne Varietur pour identification avec un acte d'hypothèque, et lien de vendeur, passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 janvier 1893, (enregistré dans le Bureau des Hypothèques dans le livre 490, fol. 189.)

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John St-Paul, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Troisième District.

Les bâtisses qui s'y trouvent, portant les Nos municipaux 1511, 1519, 1523 et 1525 rue Espagne, et Les Nos 2359, 2361 et 2363 rue Nord Robertson.

Peter Johnson vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 58,127—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 23 février 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Washington maintenant avenue St Roch, Espagne, St Jean Baptiste maintenant Nord Robertson, et Nord Claiborne, désignés par les Nos 19 et 20, d'après le plan de L. Bougère, voyer, en date du 3 novembre 1835, et annexé à un acte pardevant Thé dore Seghers, notaire, en date du 5 décembre 1835, et par les Nos 23 et 24 et 5, 6, 7, 17 et 18 sur le plan de J. Purcy en date du 18 mai 1843 et déposé dans le bureau de A. J. Cavillier, notaire, conformément auxquels dits plans lesdits lots mesurent comme suit:

Lots 19 et 20 mesurent chacun trente-deux pieds de face sur la rue Espagne par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Lots 23 et 24 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Nord Robertson par cent vingt-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Lots 5, 6 et 7 mesurent chacun trente-deux pieds sur l'avenue St Roch.

Lots 5 et 6 mesurent cent trente-cinq pieds de profondeur, et le lot No 7 mesure cent cinq pieds de profondeur.

Et les lots Nos 17 et 18 mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Espagne par cent trente-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.
21 janv—21 22 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur,

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Delachaise, entre les rues Magasins et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Mayer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Delachaise, Magasins et Constance; lesdits lots sont désignés par les numéros 21 et 22 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clara, Willow et Première, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 18 forme une des encoignures des rues Deuxième et Clara et mesure trente-trois pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Clara, et le lot No 17, touchant au susdit lot, mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt-six pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis H. Pilié, voyer, déposé dans le bureau de Michael Gernon, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Frank B. Thomas, avocat pour le plaignant.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 9.

Succession de veuve J.B. Marmouget.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,148—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Baptiste Marmouget, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Henri Chiapella, avocat de la succession.
20 jan—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St-David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow.

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'ilet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement — Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat pour le plaignant.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Quatrième District,

Connue comme No 2014 rue Philip, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Geo. W. Booth vs F. J. Maronge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 58,066—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St-Patrick, Première et St-Denis, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par A. Knell, en date du 30 décembre 1852 et déposé dans le bureau de John F. Coffey, un notaire en cette ville, comme plan No six dans le livre No 1. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Philip sur quatre vingt-six pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à ce lot et aux autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Burk, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.
30 déc—30 31—jan 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Troisième District.

Rue Annette, entre les rues Robertson et Claiborne, la rue sur l'arrière étant la rue St-Bernard.

Eureka Homestead Society vs Mme James Borland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 57,816—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 février 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, en quelque sorte situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par les numéros municipaux 633 et 634 borné par les rues Annette, Robertson, St Bernard et l'avenue Claiborne, ledit lot ou portion de terre est désigné par le No 7 et commence de là à être pris à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Robertson et Annette et mesure en mesure française trente pieds de face sur la rue Annette par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; ledit lot ou portion de terre comprend la moitié près de l'avenue Claiborne du lot original 434 le tout d'après le certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié député voyer de ville le 13 décembre 1897 et annexé à un acte de vente du défendant aux plaignants pardevant le notaire E. J. Barnett le 30 décembre 1897 et enrégistré dans le bureau des transferts de la paroisse d'Orléans, livre 169 folio 222.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey avocat pour le plaignant.
30 déc—30 31—janv 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Connue comme les Nos 5345 et 5347 rue du Camp, Entre la rue Léontine et l'avenue Peters.

Solomon Reinach vs George W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58.104—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut et Léontine et l'avenue Peters, mesurant trente et un pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, composé du tout du lot original No 20 sur un devis fait par Geo. H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 14 mai 1892, annexé à un acte de vente de C. Sintes passé pardevant R. P. Upton, notaire, en date du 20 juin 1892 et d'une petite portion la plus près du dit lot No 20 du lot original vingt et un dans le plan susdit mentionné.

Faisant partie de l'acquisition faite par ledit George W. Nicoll, de Fabius C. Godbold par acte pardevant S. Titche, notaire, le 17 octobre 1895—C. O. livre 158, folio 779.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

H. L. Garland jr. avocat pour le plaignant.
6 janv—6 7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Améliorée dans le Premier District,

Connue comme le No 1525 rue Erato, entre les rues St-Charles et Prytania.

Mme Louisa Joyce, veuve de Matthew Joyce, vs Mme Marie T. Hepp, veuve de Walter Edward Hepp.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,096—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1899, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Prytania et l'avenue St-Charles, et désigné par la lettre B; ledit lot B commence à une distance de cent soixante-dix-huit (178) pieds neuf pouces et quatre lignes de l'encoignure des rues Prytania et Erato, et mesure, en mesure américaine, vingt-et-un pieds neuf pouces de face à la rue Erato par une première profondeur, entre lignes parallèles, de cent-cinquante-neuf pieds neuf pouces et dix lignes; de là à l'extrémité de la ligne de profondeur, sur le côté vers la rue Prytania, ledit lot se ferme à quatorze pieds six pouces sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato; ensuite une deuxième profondeur de quarante-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur la plus rapprochée de la rue Prytania; ensuite vingt-neuf pieds de large dans le fond sur une ligne courant vers l'avenue St Charles et parallèle à la rue Erato et maintenant à l'extrémité de la première ligne de profondeur sur le côté vers l'avenue St-Charles et lequel le sépare du lot "A"; le dit lot "B" se ferme à quatre pieds trois pouces sur une ligne courant vers la rue Prytania et parallèle à la rue Erato ensuite une seconde profondeur près de l'avenue St Charles de vingt-cinq pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et parallèle à la dite première ligne de profondeur vers l'avenue St-Charles, ensuite vingt-six pieds de largeur sur une ligne courant vers l'avenue St-Charles et parallèle à la rue Erato à un point d'intersection de ladite ligne de largeur à la prolongation de la ligne de profondeur du lot "A" sur le côté vers l'avenue St-Charles et ensuite le lot "B" a une troisième profondeur sur le côté vers l'avenue St Charles de vingt pieds sur une ligne courant vers la rue Clio et finissant au point où il joint l'extrémité vers l'avenue St-Charles de la susdite largeur dans le fond dudit lot "B".

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

James J. McLoughlin, avocat pour le plaignant.
13 janv—13 14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Deuxième District.

Connue comme le No 3107 rue du Canal, entre les rues Lopez et Salcedo.

New South Building and Loan Association vs John McGuire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,076—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 février 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 422 lequel est borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Salcedo, désigné comme lot No Trois, et mesurant vingt quatre pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent six pieds huit pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, circonstances, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Johnston Armstrong, avocat des plaignants.
30 déc—30—jan 1 6 13 20 27—fév 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme les Nos 3918 et 3920 rue Magasins, entre les rues General Taylor et Austerlitz.

Mme Clémentine Ulfers vs Mme Emma Yost et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48 772—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick W. Blessey, défendeur in rule, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans l'ilet 208, borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Live Oak (maintenant Constance) et Magasins dans cette ville, désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Magasins par 115 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Frederick W. Blessey.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.
23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un ilet et d'une partie d'ilet de terre de valeur dans le Sixième District.

A. T. Price & Co. vs Octave A. Fairex

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 55,771. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Pine (anciennement Locust) et Magnolia (anciennement Zimple), excepté de ceci néanmoins une portion du dit ilet formant l'encoignure Broadway et Elm, anciennement Troisième, mesurant 210 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement Troisième, composé de sept lots de terre mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Elm, anciennement rue Troisième.

II—Un certain ilet de terre dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Elm (anciennement Troisième), Magnolia (anciennement Zimple) et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour les plaignants.
20 janv—20 22 23 24 27—fév 3 10 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique et Rare Occasion de Placement dans une propriété commerciale de valeur.

LOCATION CENTRALE,

Et connue par les nouveaux Nos municipaux 216, 218 et 220 (anciennement Nos 36, 38 et 40) rue du Camp, Entre les rues Commune et Gravier.

Frank T. Howard vs Henry Gardes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,207.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 216, 218 et 220 rue du Camp, lesquels étaient auparavant désignés par les numéros 36, 38 et 40 de ladite rue du Camp, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé et étant dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, Gravier et Magasins. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses, qui étaient numérotées 36 rue du Camp mesure vingt-et-un pieds sept pouces de face à ladite rue du Camp, vingt pieds trois pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, par cent trois pieds de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Commune, et quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Gravier. Le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 38 rue du Camp, mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, sur vingt pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-dix-neuf pieds trois pouces sur la ligne du côté vers la rue Commune et quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Gravier.

Et le lot ou portion de terre où se trouvent les bâtisses qui étaient numérotées 40 de la rue du Camp mesure vingt-et-un pieds huit pouces de face à la rue du Camp, vingt-trois pieds trois pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds six pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Commune, et quatre-vingt-onze pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. Howard McCaleb, avocat du plaignant.
20 janv—20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse et Portant les numéros municipaux 616 rue Bienville et 234, 236 et 238 Passage de la Bourse.

Sigmund Mendelsohn vs Peter Blaise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 57,069.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 février 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Douane; ledit lot est désigné par la lettre A sur un plan de voyer fait par S. G. De l'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893, annexé à un acte pardevant W. J. Castel, ancien notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan vingt un pieds neuf pouces deux lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et de face au Passage de la Bourse de quatre-vingt-trois pieds onze pouces, entre lignes parallèles, formant l'encoignure de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Benedict, avocat du plaignant.
20jan- 20 21 27—fév 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grandes Propriétés de Valeur Améliorées, dans le Premier District.

William Oswald vs. David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,224—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 février 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 359 borné par les rues Freret, Clio, Calliope et Howard; lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12, 13, 24, 25 et 26. Lots Nos 11, 12 et 13 se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et six lignes de face sur la rue Freret par cent vingt cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et adjoignent aux lots Nos 24, 25 et 26 dans le fond et lots 24, 25 et 26 s'adjoignent et mesurent chacun vingt cinq pieds trois pouces six lignes de face sur la rue Howard par cent vingt-cinq pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.
20 jan—20 27—fév 3 10 17 23

PAR LE CONSTABLE.

—:o:—

Sixth District Sanitary Excavating Co. Ltd. vs M. et Mme W. W. Handlin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 35,724—En vertu d'un writ de plurius fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et contre Mme W. W. Handlin, une des défendantes dans cette affaire, je procéderai à vendre à l'enchère publique, le JEUDI 23 février 1899, à 11 heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur la rue des Champs Elysées, dans l'ilet borné par les rues Français Champs Elysées, Force et Vertu, mesurant 32 pieds (plus ou moins) de face à ladite rue Champs Elysées, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et contigu aux deux lots appartenant à Mme W. W. Handlin, sur le côté vers la rue Vertu, enregistré C. O. B. 148, P. 181.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. F. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

23 janv—23 29—fév 4 10 16 23